



Échos du Conseil

Le Conseil d'administration s'est réuni le 28 janvier 2020 aux bureaux de l'AIINB à Fredericton.

Engagement

Au lieu d'envoyer des cartes de bons vœux et d'acheter de l'espace dans les médias durant la saison des Fêtes de 2019, l'AIINB a fait don communautaire de 7 500 \$ à la Société Alzheimer du Nouveau-Brunswick. Le don a été accepté avec gratitude et contribuera à renforcer la capacité communautaire ainsi qu'à offrir une formation aux fournisseurs de soins rémunérés et une formation pratique aux proches aidants pour faire avancer et améliorer les soins fournis aux personnes qui vivent avec une démence au Nouveau-Brunswick.

L'année 2020 a été désignée l'Année internationale du personnel infirmier et des sages-femmes. L'AIINB envisage d'utiliser divers moyens pour la souligner, dont les médias sociaux, le discours principal à l'assemblée générale annuelle et la tenue d'un atelier à l'automne sur ce thème. Restez à l'affût pour les détails.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a tenu une série de séances d'engagement des membres partout au Canada. L'AIINB a participé aux séances par l'entremise des réseaux de santé Vitalité et Horizon et de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick à Moncton, à Bathurst, à Edmundston et à Fredericton en janvier 2020.

La réunion du conseil et le congrès biennal de l'AIIC auront lieu à Ottawa du 20 au 24 juin 2020. L'AIINB a offert des incitatifs qui permettront d'envoyer des membres choisis au hasard au congrès biennal. Restez à l'affût pour les détails.

Gouvernance

Mises en candidature au Conseil d'administration

L'AIINB recherchait des candidatures pour la Région 1 et la Région 3, ce qui a été communiqué aux membres au moyen du site Web et du numéro de l'automne d'*Info Nursing*, dans les bulletins électroniques et dans les médias sociaux. La date limite pour présenter des candidatures était le 31 janvier 2020.

Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (SIINB)

Une rencontre avec la présidente et la directrice générale du SIINB a eu lieu pour discuter de différents sujets : mise à jour sur les activités opérationnelles; questions entourant l'insuffisance des ressources humaines en santé; le champ d'exercice des IP au travail; la réforme proposée pour le système de santé; les programmes de formation infirmière.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Une rencontre a eu lieu avec le ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT), des sous-ministres, des sous-ministres adjoints ainsi que du personnel cadre pour discuter de différents sujets : proposition par un collège privé d'offrir un



programme de formation infirmière, au sujet duquel le ministre d'EPFT a demandé à l'AIINB de l'aider avec l'approbation de programme; la possibilité d'un permis d'exercice restreint pour les DISI; la possibilité d'un programme passerelle IAA-B.Sc.inf. de deux ans; changements aux programmes d'évaluation et de transition pour les DISI; programmes de formation infirmière spécialisés; l'examen d'admission à la profession.

Finances

Le Conseil a reçu les états financiers de fin d'exercice de novembre 2019 et de décembre 2019, et les points suivants ont été relevés : hausse prévue des cotisations à l'AIRC; augmentation des frais juridiques en raison d'un accroissement des dossiers de l'étude du comportement professionnel et des coûts liés à l'examen d'admission à la profession.

Le comité des finances a recommandé entre autres que le rapport d'audit de 2019 soit adopté.

Réglementation

Le Conseil a adopté les modifications proposées aux règles 1.19, 1.20, 1.21 et 1.22 pour faire passer le nombre d'heures de pratique exigées des infirmières praticiennes à 900 heures au cours des trois années précédentes ou à 300 heures au cours des 12 mois précédents.

Le Conseil a adopté une motion voulant que des changements soient envisagés à l'exigence d'un médecin collaborateur pour les IP dans le cadre de la mise à jour et de la modernisation de la *Loi sur les infirmières et infirmiers*.

Pratique et formation

Le PMC et le module sur la jurisprudence

L'AIINB, avec l'aide du comité consultatif du programme de maintien de la compétence (PMC), a créé un nouveau PMC pour 2020. On prévoit présenter un nouveau module chaque année, qui sera obligatoire dans le cadre des exigences du maintien de la compétence et de l'immatriculation. Le programme de maintien de la compétence de l'AIINB est maintenant constitué de quatre étapes, soit l'autoévaluation, l'élaboration d'un plan d'apprentissage, la réalisation d'un module d'apprentissage et la consignation des activités d'apprentissage faites durant l'année d'exercice écoulée.

Mise à l'essai de processus d'approbation des programmes de formation infirmière

L'AIINB met à l'essai deux nouveaux processus d'approbation de programme en 2020. L'un est celui de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières, qui sera appliqué au programme de baccalauréat de l'UNB; l'autre est celui de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, qui sera appliqué au programme de formation d'infirmières praticiennes de l'UdeM.



Stratégie en matière de ressources infirmières

Faire la transition d'IAA à II

L'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a abordé l'AIINB pour faire approuver son programme passerelle IAA-B.Sc.inf. (inspiré du programme du campus de Saint John), et l'Université de Moncton (UdeM) a reçu un financement pour un programme passerelle.

Étude de faisabilité sur le rôle des IPA

Registered Psychiatric Nurse Regulators of Canada (RPNRC) et l'organisme de réglementation de la profession infirmière de la Nouvelle-Écosse ont abordé l'AIINB pour déterminer son intérêt à participer à une demande de financement dans le but de mener une étude de faisabilité sur le rôle des IPA au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Si la proposition est retenue, un comité provincial doit être mis sur pied pour assurer une surveillance du projet. L'AIINB a approché des participants possibles pour connaître leur intérêt et leur disponibilité. La proposition sera soumise en février, et le Conseil sera tenu au courant.

Examen d'admission à la profession

Le Conseil d'administration a tenu une séance confidentielle pour discuter de la difficulté d'obtenir une évaluation indépendante experte du nouvel Examen canadien du baccalauréat en sciences infirmières de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACÉSI). Le travail se poursuit dans cet important dossier.